



donnadiu & associés

16 passage Charles Dallery
75011 Paris - France
Tél. : +33(0)1.86.90.29.10
contacts@donnadiu-associes.fr
www.donnadiu-associes.fr

FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT

Association loi 1901

Siège social : 2 rue de la clôture 75019 Paris

SIRET : 784 263 303 00108

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2022

A l'assemblée générale de l'association FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT.

I - Opinion sur les comptes annuels

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II - Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte d'emploi annuel des ressources décrites dans la note « Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public (CER) » en page n°6 des comptes annuels annexés ci-après, font l'objet d'une information appropriée, sont conformes aux dispositions du règlement CRC n°2008-12 et ont été correctement appliquées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres de l'assemblée générale

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les autres documents adressés aux membres de l'assemblée générale sur la situation financière et les comptes annuels.

III - Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

IV - Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de l'association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 05 juin 2023

Pour DONNADIEU & ASSOCIES,
Ludovic DONNADIEU



Commissaire aux comptes

BILAN

ACTIF	Exercice 2022			Exercice 2021
	Brut	Amortissements et provisions	Net	Net
Actif immobilisé:				
Immobilisations incorporelles:				
- Concessions, brevets et droits similaires	15 840	15 840	0	
- autres	150 382	120 720	29 662	37 582
Immobilisations corporelles			0	
- Terrains	51 135		51 135	51 135
- Installations techniques, matériel et outillage	14 066	13 962	105	1 213
- Autres	168 853	148 921	19 933	29 317
- Immobilisations corporelles en cours				
Immobilisations financières				
- Participations et créances rattachées	300		300	300
- Autres (dépôts et cautionnements)	32 003		32 003	29 390
Total I	432 580	299 442	133 138	148 936
Actif circulant :			0	
Stocks et en-cours	7 020		7 020	16 126
Créances:			0	
- Créances clients et comptes rattachés	18 873	4 050	14 823	26 955
- Créances reçues par legs et donations	366 245		366 245	22 225
- Autres	3 094 783		3 094 783	1 946 431
Valeurs mobilières de placement	20 801		20 801	20 801
Disponibilités	2 925 586		2 925 586	1 779 619
			0	
Total II	6 433 308	4 050	6 429 258	3 812 157
Charges constatées d'avance III	50 862		50 862	53 123
TOTAL GENERAL (I+II+III)	6 916 750	303 492	6 613 258	4 014 216

PASSIF	Exercice 2022	Exercice 2021
Fonds propres :		
Fonds propres statutaires	206 334	206 334
Réserves:		
- Réserves statutaires et contractuelles	1 287 009	824 858
- Réserves pour projets de l'entité	176 180	176 180
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	294 762	462 150
Total I	1 964 285	1 669 523
Fonds dédiés:		
Sur dons	2 063 156	
Sur subventions		99 745
Total II	2 063 156	99 745
Provisions pour risques et charges:		
Pour charges	4 043	4 043
Pour risques	306 197	375 442
Total III	310 240	379 485
Dettes:		
Fournisseurs et comptes rattachés	314 280	220 402
Dettes fiscales et sociales	413 148	327 922
Autres dettes	105 518	92 925
Total IV	832 945	641 250
Produits constatés d'avance V	1 442 632	1 224 214
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	6 613 258	4 014 216

LE COMPTE DE RESULTAT

	2022	2021
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	29 308	36 856
Ventes de biens et services	51 201	286 936
<i>Ventes de biens</i>	8 409	80
<i>Ventes de prestations de service</i>	42 792	286 856
<i>Dont parrainage</i>	40 892	281 334
Produits de tiers financeurs	6 376 278	3 494 159
<i>Subventions d'exploitation, concours publics</i>	2 007 623	2 255 493
<i>Ressources liées à la générosité du public</i>	3 969 117	1 028 615
<i>Dons manuels</i>	2 939 254	526 550
<i>Mécénat</i>	673 220	423 068
<i>Legs, donations et assurances-vie</i>	356 644	78 996
<i>Contributions financières</i>	399 538	210 052
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	199 997	238 484
Utilisations des fonds dédiés	99 745	155 634
Autres produits	229 345	260 748
Total I	6 985 874	4 472 817
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock	10 830	3 833
Autres achats et charges externes	1 244 586	921 715
Aides financières versées aux tiers	461 402	252 244
Impôts, taxes et versements assimilés	236 345	212 180
Salaires et traitements	1 733 134	1 501 785
Cotisations sociales	751 396	682 421
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	28 162	34 804
Dotations aux provisions	85 119	299 679
Reports en fonds dédiés	2 063 156	99 745
Autres charges	6 536	2 435
Total II	6 620 665	4 010 842
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I -II)	365 209	461 975

PRODUITS FINANCIERS		
Produits de valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	961	421
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Autres produits financiers		
Total III	961	421
CHARGES FINANCIERES		
Intérêts et charges assimilées		117
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Autres charges financières		3
Total IV	0	120
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)	961	301
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	366 170	462 276
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels	6 575	
Total V	6 575	0
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles	77 983	126
Total VI	77 983	126
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	-71 408	-126
Participation des salariés aux résultats (VII)	0	0
Impôts sur les bénéfices (VIII)	0	0
Total des produits (I + III + V)	6 993 410	4 473 238
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	6 698 648	4 011 088
EXCEDENT OU DEFICIT	294 762	462 150

Valorisation des contributions et charges en nature	Exercice 2022	Exercice 2021
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
<i>Dons en nature (matériel...)</i>		
<i>Prestations en nature</i>	33 733	29 276,00
<i>Bénévolat</i>	758 049	858 784,00
TOTAL	791 782	888 060,00
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
<i>Mises à disposition gratuite de biens</i>		
<i>Prestations en nature</i>	33 733	29 276,00
<i>Personnel bénévole</i>	758 049	858 784,00
TOTAL	791 782	888 060,00

COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION								
A- Produits et charges par origine et destination	Exercice 2022				Exercice 2021			
	Total		Dont générosité du public		Total		Dont générosité du public	
PRODUITS PAR ORIGINE								
1 - Produits liés à la générosité du public	4 397 964 €	63%	4 397 964 €	100%	1 273 630 €	28%	1 273 630 €	100%
1.1 - Cotisations sans contrepartie	29 308 €	0%	29 308 €	1%	34 856 €	1%	34 856 €	3%
1.2 - Dons, legs et mécénat	3 969 118 €	57%	3 969 118 €	90%	1 028 722 €	23%	1 028 722 €	81%
- Dons manuels	2 939 254 €		2 939 254 €		526 657 €		526 657 €	
- Legs, donations et assurances vie	356 644 €		356 644 €		78 996 €		78 996 €	
- Mécénats	673 220 €		673 220 €		423 068 €		423 068 €	
1.3 - Autres produits liés à la générosité du public	399 538 €	6%	399 538 €	9%	210 052 €	5%	210 052 €	16%
2 - Produits non liés à la générosité du public	288 081 €	4%	- €		549 998 €	12%	- €	
2.1 - Cotisations avec contrepartie					2 000 €			
2.2 - Parrainage des entreprises	40 892 €				281 334 €			
2.3 - Contributions financières sans contrepartie								
2.4 - Autres produits non liés à la générosité du public	247 189 €				266 664 €			
3 - Subventions et autres concours publics	2 007 623 €	29%			2 255 493 €	50%		
4 - Reprises sur provisions et dépréciations	199 997 €	3%			238 484 €	5%		
5 - Utilisation des fonds dédiés antérieurs	99 745 €	1%	12 500 €		155 634 €	3%		
Total	6 993 410 €		4 410 464 €		4 473 238 €		1 273 630 €	
CHARGES PAR DESTINATION	4 550 372 €	100%	2 002 325 €	100%	3 576 860 €	100%	1 080 222 €	100%
1 - Missions sociales	3 341 577 €	73%	1 666 442 €	83%	2 417 419 €	68%	930 407 €	86%
1.1 - Réalisées en France	3 341 577 €		1 666 442 €		2 417 419 €		930 407 €	
- Actions réalisées par l'organisme	2 873 640 €		1 666 442 €		2 165 174 €		930 407 €	
Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	467 937 €				252 244 €			
1.2 - Réalisées à l'étranger	- €		- €		- €		- €	
- Actions réalisées par l'organisme	0		- €		- €		- €	
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger	0		- €		- €		- €	
2 - Frais de recherche de fonds	652 430 €	14%	325 624 €	16%	473 694 €	13%	135 758 €	13%
2.1 - Frais d'appel à la générosité du public	398 197 €	9%	236 945 €	12%	221 629 €	6%	73 743 €	7%
2.2 - Frais de recherche d'autres ressources	254 233 €	6%	88 679 €	4%	252 065 €	7%	62 014 €	6%
3 - Frais de fonctionnement	556 365 €	12%	10 259 €	1%	685 747 €	19%	14 057 €	1%
4 - Dotations aux provisions et dépréciations	85 119 €				334 484 €			
5 - Impôt sur les bénéfices								
6 - Report en fonds dédiés de l'exercice	2 063 156 €		2 063 156 €		99 745 €		12 500 €	
Total	6 698 648 €		4 065 481 €		4 011 088 €		1 092 722 €	
EXCEDENT OU DEFICIT	294 762 €		344 983 €		462 150 €		180 908 €	

COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES COLLECTES AUPRES DU PUBLIC

EMPLOIS PAR DESTINATION	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021	RESSOURCES PAR ORIGINE	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
Emplois de l'exercice			Ressources de l'exercice		
1 - Missions sociales	1 666 442 €	930 407 €	1 - Ressources liées à la générosité du public	4 397 964 €	1 273 630 €
1.1 Réalisées en France	1 666 442 €	930 407 €	1.1 Cotisations sans contrepartie	29 308 €	34 856 €
- Actions réalisées par l'organisme	1 666 442 €	930 407 €	1.2 Dons, legs et mécénats	3 969 118 €	1 028 722 €
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France	- €	- €	- Dons manuels	2 939 254 €	526 657 €
1.2 Réalisées à l'étranger	- €	- €	- Legs, donations et assurances vie	356 644 €	78 996 €
- Actions réalisées par l'organisme	- €	- €	- Mécénat	673 220 €	423 068 €
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France	- €	- €	1.3 Autres ressources liées à la générosité du public	399 538 €	210 052 €
2 - Frais de recherche de fonds	325 624 €	135 758 €			
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	236 945 €	73 743 €			
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	88 679 €	62 014 €			
3 - Frais de fonctionnement	10 259 €	14 057 €			
Total des emplois	2 002 325 €	1 080 222 €	Total des ressources	4 397 964 €	1 273 630 €
4 - Dotations aux provisions et dépréciations	- €	- €	2 - Reprises sur provisions et dépréciations		
5 - Report en fonds dédiés de l'exercice	2 063 156 €	12 500 €	3 - Utilisation des fonds dédiés antérieurs	12 500 €	
Excédent de la générosité du public de l'exercice	344 983 €	180 908 €	Déficit de la générosité du public de l'exercice		
Total	4 410 464 €	1 273 630 €	Total	4 410 464 €	1 273 630 €

Contributions volontaires en nature	Exercice 2022	Exercice 2021		Exercice 2022	Exercice 2021
Emplois de l'exercice			Ressources de l'exercice		
1. Contributions volontaires aux missions sociales	584 384 €	448 230 €	1. Contributions volontaires liées à la générosité du public	795 782 €	888 060 €
Réalisées en France	584 384 €	448 230 €			
Réalisées à l'étranger			Bénévolat	758 049 €	858 784 €
2- Contributions volontaires à la recherche de fonds	114 099 €	6 336 €	Prestations en nature	37 733 €	29 276 €
3- Contributions volontaires au fonctionnement	97 299 €	433 494 €	Dons en nature		
Total	795 782 €	888 060 €	Total	795 782 €	888 060 €

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022 dont le total est de 6 613 258 € Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un excédent de 294 762 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

L'opération de collecte et de sensibilisation Aux arbres citoyens, relayées sur les antennes de France 2 en novembre 2022, a permis à l'association de recueillir 2 213 727 € de dons (particuliers et entreprises). Une part significative a été reportée au 31/12/22 en fonds dédiés.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2022 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, et celles du règlement n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, qui réforme le règlement CRC 99-01.

Conformément aux nouvelles dispositions réglementaires de l'ANC N° 2018-06 du 5 décembre 2018, il convient de décrire :

L'objet social de l'entité :

L'association intitulée « FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT », ou « Fédération FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT », reconnue d'utilité publique par décret publié au Journal Officiel du 10 février 1976 a pour objet, dans le cadre des valeurs précisées dans sa charte fédérale, la protection directe et indirecte de la nature et de l'environnement, notamment en contribuant à :

- Conserver, gérer et restaurer les espaces, ressources, milieux et habitats naturels, terrestres, aquatiques et marins, les fonctions et services écologiques et écosystémiques, les espèces animales et végétales et leurs interactions entre elles et avec les écosystèmes ; les continuités écologiques, la diversité et les équilibres fondamentaux de la biosphère, l'eau, l'air, le sol, le sous-sol, les sites et paysages diurnes et nocturnes, le cadre de vie ;
- Participer à la sauvegarde du domaine public naturel, fluvial et maritime ainsi que des chemins ruraux ;
- Lutter contre les pollutions et nuisances et contre le dérèglement climatique, en s'assurant que les frais résultant des mesures de prévention, de réduction voire de compensation soient supportés par les utilisateurs et les pollueurs ;
- Promouvoir une utilisation sobre et efficace de l'énergie ;
- Prévenir les dommages écologiques et en assurer le cas échéant la réparation intégrale, prévenir les risques naturels, biologiques, technologiques et sanitaires ;
- Promouvoir une occupation soutenable du territoire, notamment par un urbanisme économe, harmonieux et équilibré, et des modes de déplacements soutenables ;
- Promouvoir un modèle économique fondé sur des objectifs de production, de consommation et d'utilisation soutenables pour l'environnement et la santé humaine, respectueux des principes de l'économie circulaire et incluant les valeurs de solidarité et de justice sociale ;
- Promouvoir et veiller à la diffusion et au développement d'une information et d'une communication environnementale et sanitaire vraie et loyale ainsi qu'à l'application de la responsabilité sociétale et des plans de vigilance en matière environnementale par les institutions publiques et privées ;
- Agir en faveur de la promotion, du soutien, de l'effectivité et de l'efficacité du service public de l'environnement ;
- Agir en faveur de décisions financières publiques ou privées respectant les intérêts environnementaux défendus par FNE.

L'association a été reconnue d'utilité publique en 1976.

La nature et le périmètre des activités ou missions sociales réalisées :

France Nature Environnement est la fédération française des associations de protection de la nature et de l'environnement. Elle est le porte-parole d'un mouvement de 9087 associations, regroupées au sein de 46 organisations adhérentes, présentes sur tout le territoire français, en métropole et outre-mer.

France Nature Environnement est également membre entre autres, du Bureau Européen de l'Environnement, qui rassemble 140 associations européennes, de Seas at Risk, dédiée à la protection des mers européennes et de l'Atlantique nord et de Heal, Health and Environment Alliance, qui travaille sur les questions de santé-environnement au niveau européen.

Au niveau français, FNE est membre du Mouvement associatif, de France générosités, du Don en confiance, de Hexopée, du Réseau Action Climat France, du collectif Nourrir, et de La Maison des Lanceurs d'Alerte.

Les moyens mis en œuvre :

Pour accomplir toutes ses missions, la fédération s'appuie sur 180 bénévoles, issus des associations de terrain, qui s'investissent au quotidien au sein de France Nature Environnement. Ils déterminent les orientations politiques, décident des combats à mener en priorité, coordonnent l'action des associations. Ils travaillent main dans la main avec les 44 salariés de l'équipe nationale.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

- Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

- Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

- Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

- Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Agencement et aménagement des constructions 5 à 7 ans
- Installations techniques 5 à 7 ans
- Matériels et outillages industriels 5 à 7 ans
- Matériel de bureau 3 à 7 ans
- Matériel informatique 3 ans
- Mobilier 5 à 7 ans
- Concessions, logiciels et brevets 1 à 3 ans
- Autres immobilisations incorporelles 4 à 5 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

LE COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

- Méthode d'élaboration

Par décision du Conseil d'administration de France Nature Environnement de septembre 2022, le CROD est élaboré de la façon suivante :

- Calcul du coût du personnel salarié, en incluant le salaire toutes charges incluses, les charges directement imputables à un-e salarié-e (ordinateur, téléphone, infogérance, SIRH, établissement des salaires), une quote-part des locaux ;
- Le personnel est réparti entre missions sociales, recherche de fonds, fonctionnement en fonction des équipes de travail ;
- Les autres charges sont réparties en fonction de la comptabilité analytique ;
- La répartition des produits issus de la générosité est réalisée en fonction de la comptabilité analytique.

Les contributions volontaires en natures sont réparties de la même manière que les charges par destination (changement de méthode par rapport à 2021).

- Les produits

Produits issus de la générosité du public

Ils regroupent les dons des particuliers, les dons issus de produits bancaires solidaires (dispositif Agir du Crédit coopératif notamment), les legs, les mécénats, les cotisations des membres de France Nature Environnement, ainsi des produits de la générosité qui ne sont pas collectés directement par FNE, mais par d'autres organisations à but non lucratif, et qui sont reversées à la fédération.

Produits non liés à la générosité du public

Il s'agit de parrainages d'entreprises privées, et de produits de contentieux, c'est-à-dire des dommages et intérêts versés à FNE par décision de justice.

Subventions et autres concours publics

FNE bénéficie de subventions versées par des ministères (Transition écologique, Agriculture et Alimentation,

Jeunesse et sports), des établissements publics (ADEME, OFB, ONF...) et des entreprises de mission de service public (RTE, GRTGaz, VNF, par exemple).

Reprises sur provisions

Ce sont les provisions réalisées lors des exercices précédents en anticipation de dépenses prévues.

Reprises des fonds dédiés

Ce sont les produits affectés à des activités précises non consommés lors de l'exercice précédent.

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)

- Principe d'élaboration

Les informations figurant dans le CER correspondent aux informations relevant de la générosité du public inscrites dans le CROD.

- Affectation des ressources de la générosité

Les produits issus de la générosité sont affectés à 83% aux missions sociales de FNE, à 16% aux frais de recherche de fonds, et à 1% au fonctionnement de la fédération.

Les contributions volontaires en natures sont réparties de la même manière que les charges par destination (changement de méthode par rapport à 2021).

2 063 156 € de dons sont reportés en fonds dédiés pour l'année 2023, car non utilisé en cours d'année (opération Aux arbres citoyens).

Les excédents liés à la générosité du public correspondent au legs accepté par le Conseil d'administration en décembre 2022. Ils permettront de renforcer les fonds propres de la fédération, et donc sa solidité et son indépendance financière.

COTISATIONS

Méthode retenue pour la comptabilisation des cotisations :

L'appel de cotisation constitue le fait générateur de la comptabilisation du produit.

ENGAGEMENTS À RÉALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES

Une somme de 2 063 156 euros a été portée en fonds dédiés au titre de l'exercice 2022, au titre de l'opération de collecte "Aux arbres citoyens" organisée en novembre 2021. Les projets sélectionnés seront financés à compter du printemps 2023.

LES ANNEXES

Mouvements des immobilisations :

	Valeur brute des immobilisations en début d'exercice	Augmentations	
		Suite à réévaluation	Acquisitions
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement et de développement			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	166 222		
Immobilisations corporelles			
Terrains	51 135		
Constructions			
Installations techniques, matériel & outillage industriels	14 066		
Autres immos corporelles	168 899		8 722
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
Total	400 322		8 722
Immobilisations financières			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	300		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	29 390		7 079
Total	29 690		7 079
Total général	430 012		15 801

	Diminutions		Valeur brute des immobilisations en fin d'exercice	Réévaluation légale/Valeur d'origine
	Par virement de poste	par cessions		
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles			166 222	
Immobilisations corporelles				
Terrains			51 135	
Constructions				
Installations techniques, matériel & outillage industriels			14 066	
Autres immos corporelles		8 767	168 853	
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Total		8 767	400 277	
Immobilisations financières				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations			300	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		4 466	32 003	
Total		4 466	32 303	
Total général		13 232	432 580	

Situations et mouvements de l'exercice des amortissements techniques :

	Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	127 612	8 948		136 560
Total	127 612	8 948	0	136 560
Immobilisations financières				
Terrains				0
Constructions				0
Installations techniques, matériel & outillage industriels	12 853	1 109		13 962
Autres immos corporelles	139 582	18 105	8 767	148 920
Immobilisations corporelles en cours				0
Avances et acomptes				0
Total	152 435	19 214	8 767	162 882
Total général	280 047	28 162	8 767	299 442

Mouvements des dépréciations :

	Dépréciations début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Dépréciations fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 028		1 028	0
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel & outillage industriels				
Autres immos corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Total	1 028	0	1 028	0
Immobilisations financières				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières				
Total	0	0	0	0
Autres				
Stocks	1 724		1 724	0
Créances		4 050		4 050
Total	1 724	4 050	1 724	4 050
Total général	2 752	4 050	2 752	4 050

2 créances ont été provisionnées.

Etat des stocks :

	Stocks début	Augmentations	Diminutions	Stocks fin
Marchandises	17 123	6 283	17 123	6 283
Autres approvisionnements	728	737	728	737
Total	17 850	7 020	17 850	7 020

Etat des créances à la clôture de l'exercice :

		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus
Actif immobilisé	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	32 033	32 033	
Actif circulant	Clients douteux ou litigieux	4 050	4 050	
	Autres créances clients	14 823	14 823	
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Etat et autres collectivités publiques	1 104 769	866 152	238 617
	Débiteurs divers	2 378 761		298 129
	Charges constatées d'avance	50 862	50 862	
Total	3 585 298	967 920	536 746	

Charges constatées d'avance :

	Montant
Exploitation	50 862
Financières	
Exceptionnelles	
Total	50 862

Produits à recevoir :

	Montant
Créances clients et comptes rattachés	3 500
Autres créances	1 473 469
Total	1 476 969

Tableau de variation des fonds propres :

	Solde à l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat		Augmentations		Diminutions		Solde à la fin de l'exercice
		Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	
Fonds propres sans droit de reprise								
Fonds propres statutaires	206 334							206 334
Réserves								
Réserves statutaires ou contractuelles	824 858			462 150	180 908			1 287 009
Réserves pour projet de l'entité	176 180							176 180
Excédent ou déficit de l'exercice	462 150	-462 150	-180 908	294 762	344 983			294 762
Total	1 669 523	-462 150	-180 908	756 912	525 891	0	0	1 964 285

En 2022, l'excédent issu de la générosité du public est supérieur à l'excédent global.

Variation des fonds dédiés :

	Solde à l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations	Solde à la fin de l'exercice	
				Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Sur subventions					
DUH CLEAN AIR FARMING	79 245		79 245	0	
GRT GAZ 2021	8 000		8 000	0	
Sur dons et mécénats					
SECHE Environnement	12 500		12 500	0	
Aux arbres citoyens		2 063 156		2 063 156	
Total	99 745	0	99 745	0	0

Etat des dettes à la clôture de l'exercice :

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus
Fournisseurs & comptes rattachés	314 280	314 280	
Personnel & comptes rattachés	157 138	157 138	
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	230 411	230 411	
Autres impôts, tax & assimilés	25 598	25 598	
Autres dettes	105 518	105 518	
Produits constatés d'avance	1 442 632	905 885	536 746
Total	2 275 577	1 738 831	536 746

Produits constatés d'avance :

	Montant
Exploitation	1 442 632
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL	1 442 632

Détail des charges à payer :

	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	88 988
Dettes fiscales et sociales	259 824
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
Total	348 811

Montant des honoraires versés aux commissaires aux comptes :

Le montant des honoraires versés aux commissaires aux comptes s'élève à la clôture de l'exercice à 11 700 €.

Rémunérations des organes d'administration, de direction et de surveillance :

Le montant des rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés s'élève à la clôture de l'exercice à 167 746,05 Euros.

Les effectifs :

	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2020
Personnel salarié :	44	47	47
Ingénieurs et cadres	42	41	33
Agents de maîtrise	2		
Employés et techniciens		6	14
Ouvriers			
Personnel mis à disposition :	1		
Ingénieurs et cadres	1		
Agents de maîtrise			
Employés et techniciens			
Ouvriers			

Indemnité de départ à la retraite :

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 182 580 Euros.

Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

- Taux d'actualisation 0,98 %
- Table de mortalité INSEE 2021

Financements étrangers :

Le montant des financements provenant de l'étranger est de 189 916 €.

Informations complémentaires sur les produits :

Dons		
	Montant 2022	Montant 2021
Dons par abandon de frais des bénévoles	6 262	3 475
Dons finance Solidaire	383 826*	259 350
Autres dons non affectés	537 939	263 725
Dons "aux arbres"	2 011 227	
Legs ou donations	356 644*	78 996
Total	3 295 897	605 546

*Un changement de méthode dans la comptabilisation des dons Finance solidaire explique l'augmentation significative. Ces dons sont désormais comptabilisés à l'engagement et non au versement comme les années précédentes.

En conséquence, le montant 2022 inclut le montant des dons 2021 perçus en janvier 2022 et le montant des dons 2022 perçus en janvier 2023. Le montant des dons Finance solidaire engagés en 2022 s'établit à 250 207,60€.

*Le legs Paque comptabilisé pour 344 983 € est en cours de valorisation. Un écart pourra être constaté lors de l'encaissement.

Parrainage

	Montant
PARRAINAGE Black et decker	1 008
PARRAINAGE AXA	12 000
PARRAINAGE ENGIE	20 000
PARRAINAGE PEFC	3 500
PARRAINAGE REFOREST'ACTION	4 384
Total	40 892

Concours publics et subventions d'exploitation

	Montant
ACCORD LA POSTE	15 000
ADEME	68 615
AIDES A L'EMPLOI	15 344
CFEEDD	113 907
EAU DE PARIS	15 000
ENEDIS	4 000
GRT GAZ	53 846
MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE	61 700
MINISTERE DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE	1 277 000
RTE	79 000
SUBV SNCF GROUPE	35 000
CDC BIODIVERSITE	5 000
SUBV ONF	50 000
GRDF	17 500
OFB 2022	118 476
MINISTERE AGRICULTURE ET FORET	78 235
Total général	2 007 623

Mécénats

	2022	2021
Citeo	50 000	
Boralex	5 000	
Keolis mobilité durable	22 500	
Mc Donald's	40 000	
reforest'Action	21 224	10 000
SNCF Réseaux	75 000	180 000
Eoliennes en Mer le tréport	1 250	
Eoliennes en Mer Yeux Noirmoutier	5 000	
Paprec	150 000	150 000
SNCF Groupe	40 000	15 000
Veolia	24 000	
Engie	4 545	
Bayard Presse	1 000	
SPIE industrie et tertiaire	1 500	
France 2	202 500	
Seche environnement	8 065	12 500
Ecologic		15 000
Horace	21 637	12 549
ICF Habitat		1 070
Spotify		10 000
Autres		16 949
Total	673 220	423 068

Contributions financières

	Montant	Dont étranger
CFEEDD AF2112007	5 000	
CONVENTION 1% FOR THE PLANET	422	
FONDATION IN VIVO	22 500	
CONVENTION FONDATION BOUYGUES	80 000	
CONVENTION INTERBEV 2021	3 500	
CONVENTION INTERBEV 2022	3 500	
EXT PCA ECF FINANCEMENT 01/01/2022-28/02/2022	3 575	3 575
EXT PCA FONDATION CARRASSO 2022	30 000	
EXT PCA NABU 1er TRIMESTRE 2022	3 151	3 151
EXT PCA RAC FILIERES 2022	5 000	
EXT PCA SAR PECHE ACTIONS REPORTEES 2022	18 000	18 000
FONDATION FRANCE CREDIT MUTUEL	60 000	
RENEWABLE GRID INITIATIVE SUBGRANT AGREEMENT	24 890	24 890
SEAS AT RISK EU FISHERIES 2022	90 000	90 000
SEAS AT RISK AMP 2022	50 000	50 000
Total	399 538	189 616

Bénévolat :

Depuis 1994, FNE présente en annexe au bilan une estimation des aides en nature et du bénévolat valorisé.

Une méthode de valorisation a été adoptée par le Conseil d'administration du 5 mars 2005. Cette méthode étant fondée sur la différence de valorisation sur la base des fonctions occupées au sein de l'association (différenciation entre membres du Conseil d'administration et autres bénévoles), le Conseil a adopté, durant sa séance des 24 et 25 septembre 2021, une nouvelle méthode de valorisation.

Cette nouvelle méthode se fonde sur les missions réalisées par les bénévoles, quelle que soit leur fonction au sein de FNE. La valorisation horaire se fonde sur la grille salariale en vigueur au sein de l'association.

Les heures effectuées par les bénévoles s'élèvent à 16 550 heures, soit l'équivalent de 9 postes à temps pleine

La valorisation en Euros du bénévolat s'élève à 758 049 €.

Mécénat en nature :

2 mécènes ont effectué des prestations à titre gratuit auprès de FNE en 2022 pour un montant total de 33 733 €.